

LE LUNDI 4 SEPTEMBRE, DANS NOS ÉCOLES...

C'ÉTAIT LA RENTRÉE POUR 958 ÉLÈVES

En ce jour de rentrée scolaire, Mme Corine Maironi-Gonthier, maire d'Aime-la-Plagne, et Lucien Spigarelli, 1^{er} adjoint et délégué aux affaires scolaires, ont tenu à visiter chaque école de la grande commune. L'occasion de faire le point sur les effectifs, les travaux réalisés... Ainsi, les effectifs des écoles publiques de la grande commune d'Aime-la-Plagne restent stables pour cette nouvelle année scolaire ; école maternelle d'Aime : 69 élèves, école élémentaire d'Aime : 130 élèves, école de Longefoy : 52 élèves, école de Villette : 36 élèves, école de Granier : 31 élèves, école de Centron : 55 élèves ; et pour l'école privée Le Pavillon, 133 élèves. Le collège d'Aime rassemble 452 enfants, soit une communauté totale de 958 élèves scolarisés sur notre territoire !

Cet été, les services techniques municipaux ont effectué des travaux d'entretien, de réparation et de nettoyage dans chacune des écoles. Notons qu'à l'école de Granier le système de chauffage a été entièrement remplacé par des plafonds chauffants rayonnants.

Rappelons ici une partie du budget municipal alloué aux écoles publiques, pour cette année, soit 193 300 euros (hors personnels scolaires et péri-scolaires, hors charges courantes des bâtiments, hors TAP) :

- . Fournitures scolaires : 21 000 €
- . Subv. de fonctionnement (dont classes de découvertes : 20 600 € et transport sorties sportives et culturelles : 21 840 €) : 56 000 €
- . Subv. associations de parents d'élèves : 22 000 € (dont garderies périscolaires)
- . Informatique : 9 300 €
- . Travaux : 85 000 € (dont pose d'une clôture anti-intrusion au groupe scolaire P.Borrione)

Concernant les rythmes scolaires (TAP), la commune a souhaité les maintenir cette année 2017/2018 pour prendre le temps de la concertation avec les directeurs d'écoles et les conseils d'écoles. Chaque établissement a son propre planning de TAP, les intervenants se déplaçant sur la plupart des sites scolaires.

EN 2018, OUVERTURE DES RÉSERVATIONS ET DU PAIEMENT EN LIGNE !

Dès le mois de janvier 2018, la ville d'Aime-la-Plagne ouvrira, sur son site internet, un portail "famille" dédié aux réservations et au paiement de la restauration scolaire. Cela concerne les cantines d'Aime, Longefoy, Villette, Granier et Montgirod.

Il s'agit de faciliter les démarches des parents qui ne seront plus obligés de se déplacer en mairie. Une information détaillée vous sera délivrée à l'automne.

UN NOUVEAU PRESTATAIRE POUR LES CANTINES

Egalement, à compter de cette rentrée, un nouveau fournisseur en restauration scolaire a été retenu par la commission municipale des marchés : il s'agit de la société API (basée à Domène, en Isère).

Ce fournisseur mise sur l'utilisation de produits frais et de saison, de viandes françaises, de fromages labellisés et de pâtisseries maison, tout en veillant à respecter les circuits courts et les producteurs locaux, avec des menus qui sont élaborés par une diététicienne. Des produits estampillés bio seront proposés aux enfants une semaine par mois, et 3 repas entièrement bio seront servis dans l'année.

La société API travaille déjà, localement, avec la ville de Bourg St Maurice, et la crèche / halte-garderie d'Aime...



Aime élémentaire



Aime maternelle



Ecole de Longefoy



Ecole de Villette



Ecole de Centron



Ecole de Granier

AVENUE DE TARENTEISE À AIME : LA SECONDE PHASE DU CHANTIER DE CETTE ANNÉE 2017 VA DÉBUTER À PARTIR DE LA MI-OCTOBRE

Après l'enfouissement des réseaux secs et le renouvellement des branchements d'eau potable (entre mai et juillet), une nouvelle phase de travaux est prévue pour cet automne :

- mise sous tension du réseau électrique souterrain
- basculement des branchements électriques des particuliers
- dépose des lignes aériennes et des poteaux bétons, ainsi que le remplacement des mâts d'éclairage public

ROND-POINT DE LA GENDARMERIE À AIME

Courant octobre, des travaux de renouvellement des conduites d'eau seront entrepris.

Des perturbations de la circulations seront à prévoir, pendant une quinzaine de jours...

FUTUR PARKING DU JEU DE BOULES, À AIME

Après la démolition imminente de la petite maison de Mme Astier Perret (située en dessous de la médiathèque), des travaux de stabilisation et d'enrobés vont débiter, afin de créer un parking de 13 places (dont 1 PMR). Cet équipement public est très attendu dans ce secteur...



PLAN LOCAL D'URBANISME, AIME

Par délibération du conseil municipal en date du 30 juin 2017, la commune d'Aime a décidé de mettre en œuvre une révision allégée de son PLU qui porterait principalement sur le secteur de Montalbert, de Planchamp et sur des mises à jour du PLU qui pourraient s'avérer utiles. Cette délibération a également prévu les modalités de concertation avec la population et notamment la mise à disposition d'un registre destiné à recueillir les remarques et observations du public pendant la durée de l'étude.

AIRE DE JEUX DU PRÉ DE FOIRE

AIME CENTRE



Le parc du Pré de Foire va, au 1^{er} semestre 2018, faire l'objet d'un réaménagement général de son espace. L'aire de jeux des plus petits va être complètement reprise (jeux, revêtements...), et une clôture va être installée. Cette clôture sera étendue à tout le parc, afin d'empêcher l'accès aux chiens.

Et suite aux incivilités répétées et au ras-le-bol manifestés par les riverains et des usagers de l'aire de jeu du Pré de Foire et de son parc, Corine

Maironi-Gonthier, Maire d'Aime-la-Plagne, tient à préciser que la municipalité agit pour faire cesser les dégradations et le bruit : les rondes, qui étaient déjà effectuées par la police municipale et, le cas échéant, par la gendarmerie, sont renforcées pendant chaque période de vacances scolaires et l'étude d'une vidéo-surveillance est en cours. Il est également rappelé que le service propreté urbaine nettoie quotidiennement le parc et les abords des aires de jeux.

LES RÉUNIONS DE QUARTIER : C'EST REPARTI !

Les dialogues citoyens des réunions de quartiers ont repris dès le 11 septembre à Aime et ont concerné en premier lieu le quartier des Chaudannes I et II, le Prince et Le Replat, puis la Ruaz, le Reclus et la Frasse le 18 septembre. Corine Maironi-Gonthier, maire, et les élus vous proposent une rencontre et un dialogue libre autour des questions de cadre de vie, d'urbanisme... et d'un bilan des actions menées par la municipalité. Voici d'ores et déjà les autres dates à retenir :

- **Longefoy et les villages du Revers**, lundi 2 octobre à 18h30, salle des fêtes de Longefoy
- **Tessens, Villaroland et le Breuil**, lundi 9 octobre à 18h30, salle des fêtes de Tessens
- **Villette et Charves**, lundi 16 octobre à 18h30, salle des fêtes de Villette
- **Le centre ville, la gare et le quartier Montmayeur**, lundi 20 novembre à 18h30, salle des fêtes d'Aime



1^{ère} réunion du quartier des Chaudannes, Prince et Replat, le 11 septembre dernier, avec une trentaine de participants.

TERRE TERROIR TARENTAISE

La 10^{ème} édition de la fête Terre Terroir Tarentaise, qui rassemble un grand nombre d'associations et de professionnels locaux afin de valoriser l'ensemble des talents et savoir-faire patrimoniaux et actuels de la vallée, se déroulera à Aime-la-Plagne le samedi 30 septembre et le dimanche 1^{er} octobre.



Une soixantaine d'exposants prendront place dans le centre de la ville : potier, forgeron, sculpteurs sur bois, bijoutier, fromagers, apiculteurs... Ils évoqueront les métiers d'hier et d'aujourd'hui avec un atelier de fabrication de beaufort et de tomme. Il y aura aussi, des démonstrations de fabrication de tonneaux et la construction d'un chalet en une journée par des charpentiers confirmés. Une ferme sera reconstituée, avec plus de 40 animaux, avec 2 défilés dans les rues de la ville, le samedi !

Une quinzaine de groupes de musique et de danses traditionnels ponctueront la journée du samedi. Restauration & buvette sur place.

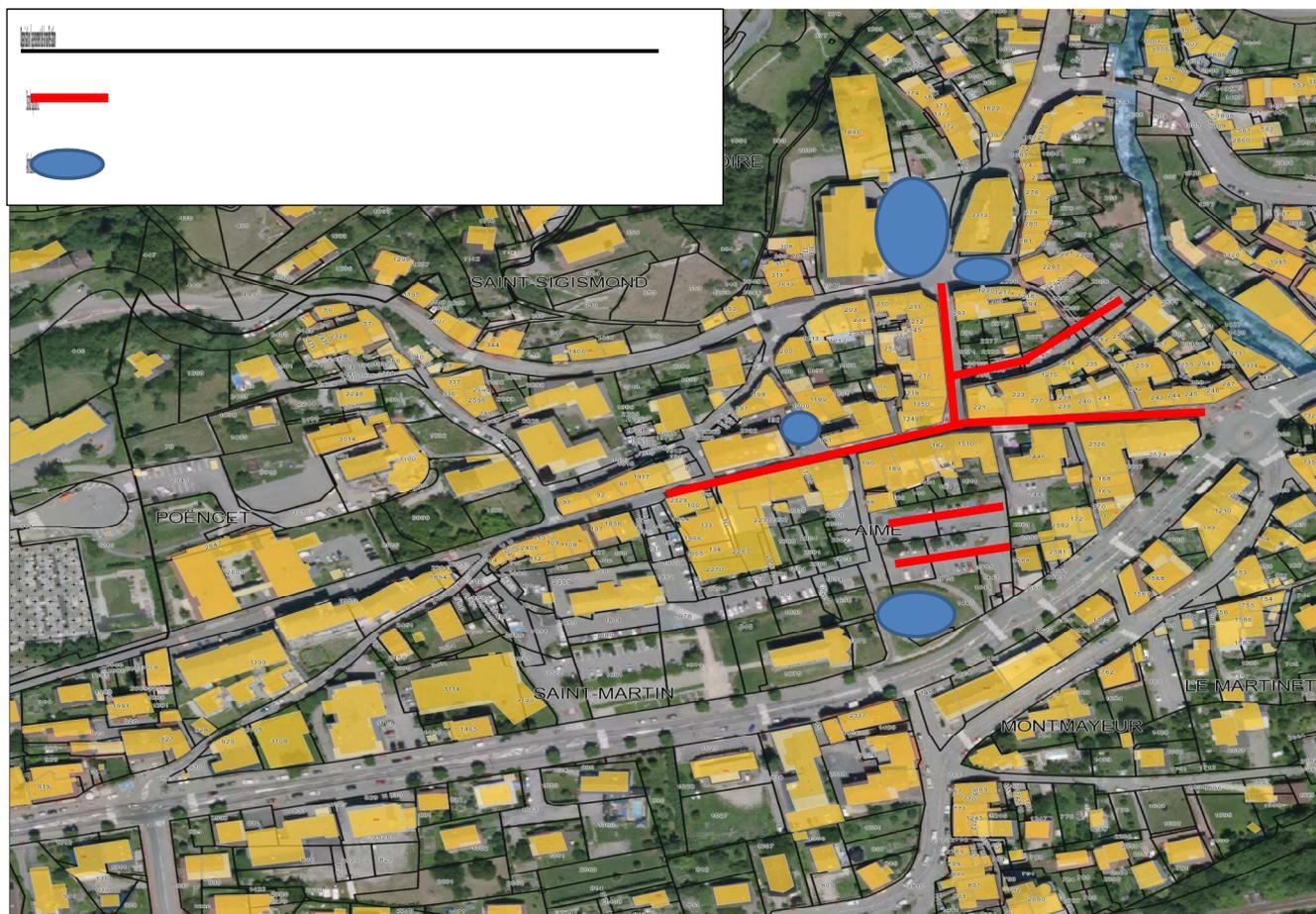
A l'occasion de cet évènement, **un concours de pâtisserie** est lancé : proposez une recette de gâteau qui deviendra LA recette emblématique de gâteau de la ville et qui pourra être valorisée par les pâtisseries locaux.

Pour cela, il suffira de déposer votre réalisation pâtissière au stand de "l'Académie du goût", qui sera basé place de l'église, avant 14 h. Un jury goûtera les différents gâteaux.

Plus d'infos dans les éditions à venir de la Tarentaise Hebdo.



Attention : compte tenu du plan vigipirate, les accès seront sécurisés au niveau des deux extrémités de la grande rue, de la route de Villaroland et du haut de la rue de l'église.



Un été passé à Plagne Montalbert...

Le coup d'envoi de la saison a été donné le 8 juillet, et c'est le week-end du 21 au 23 juillet que l'on a pu retrouver la traditionnelle Fête du Pain de Longefoy. Si les fortes pluies du début de week-end n'ont pas découragé les habitués qui sont venus chanter et danser pour les soirées du vendredi et samedi, le soleil, quant à lui, aura fait l'honneur de sa présence le dimanche, assurant un beau succès à la kermesse et au spectacle de fin de journée. Dans la foulée a eu lieu le Festoche des Mioches, une semaine spéciale dédiée aux enfants avec un festival d'activités proposées du lundi 23 au vendredi 28 juillet (fabrication de fusées à eau, planétarium géant, ébénisterie, spectacles...). De quoi occuper les culottes courtes qui s'en sont donné à cœur joie durant toute la semaine ! Ensuite, place aux adultes et aux choses sérieuses...mais pas trop ! Si le samedi 29 juillet a vu passer (pour ceux qui étaient réveillés) les courageux coureurs de la 6000D, course des Géants, dans les premiers kilomètres de leur périple vers le glacier de Bellecôte, c'est sur une note un peu plus zen que s'est terminé le mois de juillet. Jacuzzi en plein air, bar à cocktails, cours de Cross Fit, séances de sophrologie... ont rythmé la semaine Dolce Vita du 31 juillet au 4 août.



© S. Bressy

Et on enchaîne ! Samedi 5 août, un franc soleil a réchauffé les murs de la chapelle Notre-Dame des Neiges à Montgésin, une belle occasion de se retrouver et d'échanger autour du patrimoine local. Puis le

mardi 8 août, ce fut place à la star des événements de l'été à Montalbert : La Prajourdan. Course plus que traditionnelle désormais, qui relie la station aux alpages de Prajourdan, et qui connaît chaque année un succès constant malgré une troisième édition consécutive sous la pluie.

Tous les participants se sont ensuite retrouvés dans la salle Little Zénith pour partager une Polenta Party géante, qui elle aussi fait la réussite de l'évènement.

Enfin, la saison des animations s'est achevée sur la 8^{ème} édition de la Montal'belle, rassemblement de véhicules anciens, le 20 août dernier, avec toujours autant de passionnés venus admirer les chefs d'œuvres de l'automobile d'autrefois. Une petite balade en direction d'Hautecour, un retour par Notre-Dame du Pré, avant un après-midi entier consacré au défilé de ces carrosseries rutilantes dans les rues de la station. Mentionnons un des incontournables de l'été à Montalbert, la Barbecue Party du mardi ! Sur ces airs de guinguette, elle a su rassembler cette année encore, au fil des semaines, un grand nombre de personnes pour un repas plus que convivial !

Prochains Conseils municipaux

Jeu 28 septembre, à 19 heures, en mairie.
Jeu 26 octobre, à 19 heures, en mairie.

Permanence Mme le Maire

Mardi 10 octobre, de 10h30 à 12h, en mairie d'Aime.

Agenda

VENDREDI 29 SEPTEMBRE

THÉÂTRE "CHER JO"

Salle de Spectacle et de Cinéma d'Aime
Comédie chanson - 20h30

SAMEDI 30 SEPT. ET DIMANCHE 1^{ER} OCT.

"TERRE, TERROIR, TARENTEAISE"

Voir page précédente

LUNDI 16 OCTOBRE

CINÉMA - Salle de Spectacle et de Cinéma d'Aime

A 17h30 : **Cars 3** - animation

A 20h30 : **Petit paysan** - drame

VENDREDI 27 OCTOBRE

CONCERT "LES CHRÉTIENS DES ALPES"

Salle de Spectacle et de Cinéma d'Aime - 20h30

SAMEDI 18 NOVEMBRE

SPECTACLE DE MAGIE

6 magiciens et 1 hypnotiseur vous donnent rendez-vous à la salle de Spectacle et de Cinéma d'Aime - 20h30 -

Appartement à louer, à Tessens

Appartement communal en duplex de 80 m² surface habitable (90 m² avec surfaces mansardées) situé au centre du village de Tessens. *1 grande pièce à vivre avec cuisine ouverte et aménagée, vestibule d'environ 40 m², 2 chambres (12 m² et 10 m²), une pièce de 7 m² pouvant servir de chambre ou bureau, 1 salle de bain, 2 WC, 1 balcon sud, 1 grande cave de plain-pied, chauffage électrique.*

Loyer mensuel de 700 € (en sus électricité, eau). Disponible au 15 octobre 2017. Photos sur le site de la mairie ville-aime.fr

Si vous êtes intéressés par cette location, merci d'adresser un courrier ou mail : mairie@mairie-aime.fr à : Mme le Maire – BP 58 – 1112, Avenue de Tarentaise - 73211 AIME-LA-PLAGNE Cedex. Renseignements complémentaires au 04.79.09.74.38

CRÉATION D'UNE AMAP À AIME

L'AMAP (ou Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) est un système de paniers pour pouvoir acheter des produits locaux, souvent issus de la filière bio, et surtout en circuit court, tout en soutenant les producteurs.

Le principe : créer un lien direct entre paysans et consommateurs, qui s'engagent à acheter la production de celui-ci à un prix équitable et en payant par avance. A Aime, depuis septembre, vous pouvez y adhérer. Contact facebook

AiMAP, et pour plus de renseignements : aimap@tutanota.com



Annonces d'offres de logement, en mairie

Un cahier de petites annonces est consultable à l'accueil de la mairie. Destiné essentiellement à la diffusion de location d'appartements et d'offres d'emplois, il est à votre disposition sur simple demande. Attention : ne sont pas acceptées les annonces concernant les ventes immobilières, les ventes de véhicules ou d'objets divers et variés...

Les Nouvelles N° 208 - juillet août 2017

Dépôt légal N° ISSN : 1279-3981 - Directrice de la publication : Mme le Maire d'Aime-la-Plagne - Conception/Rédaction/Photos : service communication, avec le concours des différents services de la Mairie, les communes déléguées de Granier et Montgirod, la Plagne Tourisme - Impression couleur sur papier 100 % recyclé : Imprimerie l'Edelweiss, 73700 Bourg St Maurice - Tirage : 2400 exemplaires distribués gratuitement - Consultable en ligne sur le site de la ville : www.ville-aime.fr